



Déclaration liminaire

Comité technique d'administration centrale

13 octobre 2020

Madame la Présidente,

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, nous aimerions connaître la dynamique des cas avérés et des cas contact de Covid-19 en administration centrale. En effet, si elle devait refléter la situation observée à l'échelle régionale, elle pourrait perturber voire remettre en cause l'organisation du travail.

La cohésion du « collectif de travail », qui est largement invoquée lorsqu'il s'agit de limiter le recours au télétravail au sein des services, est pourtant mise à mal par les nombreuses injonctions contradictoires adressées aux agents. Ainsi, il est demandé tout à la fois d'être présent sur le site pour favoriser les échanges informels, mais de limiter les contacts avec les collègues, de continuer à se réunir, mais si possible pas dans une même salle, de maintenir du lien social tout en évitant la convivialité des pauses déjeuner, etc. Tout ceci dans un contexte croissant de suspicion envers les collègues, désormais vus comme de possibles sources de contamination.

Dans ce contexte, l'Alliance du Trèfle s'interroge sur les lenteurs et les réticences à développer le télétravail. Alors que le gouvernement demande expressément de s'appuyer sur un recours massif au télétravail, nous avons été dans l'obligation d'alerter le ministre par courrier sur l'inertie constatée au sein du ministère.

Dans le meilleur des cas, le télétravail exceptionnel Covid-19 a été mis en place début octobre, soit un mois après la circulaire du Premier ministre. Heureusement qu'il s'agit d'une situation d'urgence sanitaire ! Comment en finir avec le Covid-19, s'il faut plus d'un mois pour que l'administration applique une circulaire du Premier ministre destinée à freiner les contaminations ?

En particulier, nous avons été alertés sur des situations en administration centrale qui témoignent des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la circulaire :

- l'hétérogénéité de mise en œuvre du télétravail, au travers de déclinaisons propres à chaque direction générale, nous paraît relever plus d'un dogmatisme d'un autre temps que du bon sens, et entretient un fort sentiment d'iniquité entre les agents.
- la discrimination à l'égard d'agents contractuels, dont les missions sont télétravaillables dès lors qu'elles sont réalisées par des titulaires, mais que l'on choisit de ne pas doter de matériel adapté en raison de leur statut précaire, c'est-à-dire non durable... Une double peine donc !
- le retrait d'équipements alloués pour le télétravail, en plein été, malgré la remontée du nombre de cas, laissant certains de nos collègues dans l'impossibilité de réaliser désormais leurs missions depuis leur domicile, interroge sur les stratégies d'anticipation de l'administration. Cela démontre également les fortes réticences d'une partie de la hiérarchie par rapport au télétravail.



Deuxième source d'inquiétudes pour l'Alliance du Trèfle : l'évolution des effectifs en administration centrale.

Si notre ministre se satisfait des crédits importants confiés au ministère dans le cadre du plan de relance, nous nous interrogeons sur les capacités des services à le mettre en œuvre.

Comment en effet « reconquérir notre souveraineté alimentaire », « accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français » et « accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique », en diminuant une fois encore les effectifs et en particulier ceux de l'administration centrale ?

L'inadéquation entre la volonté politique et le nombre d'agents disponibles pour ces missions est de plus en plus flagrante. Elle est aggravée par la difficulté à pourvoir certains postes, soit en raison de mobilités qui peinent à se réaliser soit par des recours de plus en plus contraints à des contractuels, en dépit de la portabilité des contrats entre les opérateurs et le ministère. L'Alliance du Trèfle pose la question d'une réelle gestion prévisionnelle des compétences, et de leur valorisation, alors même que certains secteurs souffrent déjà d'un déficit d'attractivité. Le maintien d'une expertise technique de haut niveau au sein de l'administration centrale, qui est indispensable dans le contexte actuel, apparaît de plus en plus compromis.

Alors que nous sommes peut-être à la veille d'un nouveau confinement, et que chacun et chacune doit pouvoir contribuer à l'accompagnement au changement d'un secteur essentiel, l'Alliance du Trèfle réaffirme l'importance du collectif de travail, fort de ses multiples compétences et riche de ses diversités, et qui a démontré sa capacité à conserver sa cohésion y compris à distance. Alors de grâce, n'attendez pas le retour du confinement pour accorder à tous, votre confiance et votre soutien !

Je vous remercie de votre écoute.